

VENTE D'UN IMMEUBLE ET DE GARAGES A BASSE-ALLAINE COURTEMAICHE

30 juin 2026, à 10h00, à la Salle des ventes de l'Office des poursuites et faillites, Rue A.-Cuenin 15 à Porrentruy, les biens-fonds décrits ci-après seront vendus aux enchères publiques **séparément et dans cet ordre**, au plus offrant, à savoir :

BAN DE BASSE-ALLAINE COURTEMAICHE

Immeuble bien-fonds No 356

Le Muguet 1, 2923 Courtemaîche

Bâtiment, autre surface à revêtement dur, jardin

Assurance incendie : CHF 1'951'800.—

Surface : 1'255 m²

Valeur officielle : CHF 770'600.—

Estimation de l'Office des faillites selon rapport d'expert : CHF 800'000.—

Description :

Il s'agit d'un immeuble locatif mixte situé dans le village de Courtemaîche, dans un environnement calme et agréable, bénéficiant d'un bon ensoleillement. Édifié sur une parcelle de 1'225 m², le bâtiment comprend huit appartements ainsi qu'un local commercial indépendant. Construit en 1970, l'immeuble a bénéficié de plusieurs rénovations et travaux d'entretien au fil des années. L'ensemble se présente dans un état général correct et offre un rendement locatif intéressant. Des travaux de modernisation pourront toutefois être envisagés à moyen terme afin de maintenir l'attractivité de l'immeuble.

BAN DE BASSE-ALLAINE COURTEMAICHE

Immeuble bien-fonds No 353

Le Muguet, 2923 Courtemaîche

Bâtiment, autre surface à revêtement dur, jardin

Assurance incendie : Pas assuré ECA

Surface : 713 m²

Valeur officielle : CHF 23'830.—

Estimation de l'Office des faillites selon rapport d'expert : CHF 38'500.—

Description :

Il s'agit d'un bâtiment annexe comprenant 6 boxes de garages, situé dans un environnement calme et résidentiel, en lien direct avec la parcelle de l'immeuble principal. Implanté sur une parcelle de 760 m², le bien bénéficie d'un accès aisé ainsi que d'une bonne fonctionnalité pour du stationnement ou du stockage.

Visite des immeubles : **le 10 juin 2026, à 16h00.**

Capacité d'acquérir et conditions : Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité ou pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983.

Les conditions de vente, l'état des charges, le rapport d'expertise peuvent être consultés à l'Office soussigné, où ils seront déposés dès le 21 mai 2026.

Le plan de situation, l'extrait du Registre foncier et l'expertise sont à disposition sur www.jura.ch/encheres.

Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Porrentruy, le 21 mai 2026

Office des faillites du canton du Jura
La Préposée: Mylène JOLIDON